

Société en nom collectif ou société en commandite

Étape 1 : Explorez les options de votre compte d'entreprise

Étape 2 : Préparez vos documents d'entreprise

- Déclaration enregistrée de société **ou** contrat de société (là où l'enregistrement n'est pas obligatoire en vertu de la loi provinciale)
- Dépôt du nom commercial, le cas échéant
- L'original d'une pièce d'identité valide et à jour, avec photo et délivrée par l'État ou les originaux de deux documents valides et à jour provenant de sources indépendantes et fiables, pour au plus 3 signataires autorisés
- Nom, adresse et profession de toutes les personnes possédant une part de 25 % ou plus de votre société

ET

Si votre société existe depuis plus de 12 mois, **un** des documents originaux suivants est exigé, le cas échéant :

- dernier avis de cotisation de la société
- permis de vente d'alcool valide
- attestations de santé et sécurité
- permis d'exploitation d'un commerce **ou** permis de vendeur
- facture récente de services publics **ou** facture récente à la société
- autre document valide émis par le gouvernement

Étape 3 : Communiquez avec nous

- Prenez un rendez-vous avec directrice ou directeur de comptes, services aux entreprises

Veillez à ce que les sociétaires et les signataires autorisés soient présents au rendez-vous.